

Disparition de Jean Gaston Moore

Jean Gaston MOORE était un ami. Triplement, un ami. Un ami personnel, depuis mes premiers pas au Palais. Un ami de l'avocature, pour avoir embrassé la profession, et surtout l'avoir suivie, toute sa vie durant, en lui ouvrant ses colonnes de la Gazette du Palais. C'était, enfin, un ami de la presse, pour avoir eu un rôle très actif au sein de ses instances dirigeantes, en particulier la FNPS, où il a animé des décennies durant, en qualité de Président, la très active commission juridique, qu'il accueillait dans la salle à manger de la Gazette, place Dauphine. Il était, à la fois, la presse et le barreau, soit, pendant plus de cinquante ans, au cœur de notre démocratie. Sa vie pourtant très active et occupée, ne lui interdisait jamais de s'arrêter quelque temps pour converser, lorsqu'on le rencontrait place Dauphine, promenant son labrador. On évoquait les potins du Palais ou les dernières réglementations sur les aides de l'Etat à la presse. C'est une figure incontestable du Palais, celui de l'île de la Cité, qui nous a quittés. Nous adressons à sa famille toute notre affection. Basile Ader Directeur de la rédaction Jean-Gaston Moore a été très actif au Syndicat de la presse économique juridique et politique (SPEJP) et, plus largement, au sein de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée (FNPS). J'ai eu l'honneur de lui succéder en 2010 à la présidence de la Commission juridique de la fédération. Il m'avait de longue date préparé à cela mais je souhaitais à l'époque que le mécanisme se déclenchât le plus tard possible car je savais alors que nous n'allions plus entendre ses digressions prospectives, ses commentaires de jurisprudence racontés comme une chronique judiciaire et... que nous n'allions plus partager nos déjeuners de commission rue Dauphine, au siège de la Gazette du Palais, où se mêlaient convivialité et malice. Le Off était de rigueur ! Merci Jean-Gaston pour votre œuvre. Charles-Henry Dubail Directeur de Légipresse

Auteur(s) :

Basile Ader - Avocat au Barreau de Paris